

MED, IP fixe et Free

Je vais vous narrer la petite mésaventure vient de nous arriver dans mon petit bourg d'Escamps. Depuis quasiment 1 an, des travaux ont été effectués au niveau du nra de Chevannes pour créer un nra med sur la commune d'Escamps. En effet comme vous le savez la longueur des lignes impacte directement les débits (tout du moins pour le cuivre), un réseau fibré a donc été tiré de Chevannes à Escamps. Avec les renforts d'outils adaptés pour creuser et déposer les fourreaux sur plus de 4 km pour arriver sur ma commune ou un NRA med tout neuf a été installé.

Whaouuu c'est super cool, les débits vont être plus satisfaisant que mes 5 meg les jours de beau temps ! Et encore je ne suis pas à plaindre, je connais beaucoup d'Escampoïis qui ont bien moins, voir ne sont pas éligibles à l'adsl. Ah ! Les fameuses zones blanches dont je connais bien les spécificités.
#pclight

Donc, le NRA monté, il lui reste à devenir réellement actif ! Et bien là, ça été très long, les reports s'accumulant au fur et à mesure des mois qui passent.

Et puis fin décembre, que vois-je de mes yeux incroyables ? Le NRA Med **891546MP** est actif, avec pour le moment « zéro » lignes actives mais il est bien là... A suivre

A partir de cet instant, ça va très vite, les fêtes passées, les lignes sont activées le 8 décembre au matin. Le débit pour ma part, passe à 20 meg en down et 1 meg en up ! Damned, point

de vdsl ? non, au final, je suis encore un peu trop loin, (Edit : au 15 janvier j'arrive à me synchroniser en vdsl2 avec un down de 22 meg et un up de 2 meg.) je m'en contenterais donc pour au moins les 30 années à venir. La fibre n'arrivera sans doute jamais de mon vivant dans mon petit hameau, mais ça, nous aurons l'occasion d'en reparler dans un autre article.

Après l'effet de satisfaction, due à la multiplication du débit par 4 je tombe cependant sur un hic ! « Héééééé mais, j'ai plus la même IP ou bien !? »

Ah oui, il faut préciser pour toi, lecteur qui ne me connais pas, c'est que j'héberge mes services. Que ce soit du cloud, du mail, du vpn, du http, du nas, bref, du n'importe quoi qui s'auto-héberge. Alors changer d'IP, ce n'est pas la montagne qui s'écroule certes, il faut juste le modifier chez son registrar, pour que mes domaines pointent bien vers la nouvelle IP.

Bien fâché, il ne me faut pas plus de 20 minutes pour corriger le bazar dans mes divers domaines. Et puis, après le temps de propagation dns, c'est la douche Froide !!!!!

Mon provider m'a collé une ip v4 mutualisée avec des ports bridés de 45000 à 65535 ! Rappel pour les novices, j'héberge des services qui causent sur divers ports, par exemple 22,110,443,993,465 etc...

Donc dans mon range alloué 45000-65535 y'a pas 22, ni 110 etc...
Damned !

Pas moyen de faire causer quoi que ce soit, si la porte est fermée. Je prends donc mon laptop et entame une visio avec mon FAI, j'ai affaire à un technicien très sympathique et très compétent. Nous entamons une discussion sur la med qui vient d'être réalisée, et puis on arrive sur mon soucis d'ip mutualisée.

Le technicien de chez Free, a la soluce ! C'est très simple : il suffit d'aller demander une ip full stack ! Cela se passe dans l'interface web de la box, rendez-vous sur l'interface client et chercher la fameuse ligne ou activer une IP Full Stack. On clique et paf : ip full stack ! Simplissime !!

Avec le sourire aux lèvres, je me connecte sur mon interface client. Après quelques minutes de recherches, je ne trouve pas la dite ligne. Je peste un peu, où est-ce qu'il l'on mise cette saleté d'option ? Je regarde sur divers forums, et la sentence est inéluctable : si l'option n'est pas visible, c'est qu'elle n'est pas accessible, point barre !



La fameuse box Crystal pas « compatible »

Retour au point de départ : visio avec mon FAI. Je tombe sur un autre technicien, lui aussi tout aussi aimable et compétent. Il m'annonce alors, « Heuu et bien je crois que mon collègue n'a pas vérifié votre matériel et il apparaît que

vosre box n'est pas compatible avec l'option « Full Stack » (je n'ai pas tilté sur l'instant mais nous verrons ça plus loin). Il me confirme que cela reste possible mais qu'il faut que je migre sur une autre offre. Au passage le FAI me facturera des frais de migrations de 50 € et des frais d'envois de 19 €.



La mini machin « compatible »

Bon, je ne suis pas super enchanté, moi un abonnement nu adsl me va parfaitement. Tout ce que je veux c'est du réseau pour héberger je te dis ! La télé, le nas, la box avec lecteur bluray..; Heu je ne regarde pas la télé et puis pour les divers matériels j'ai déjà tout ça et c'est moi qui gère avec justement du réseau et de l'ip fixe. Alors on en est là ? Va pour une migration, mais les frais qui s'élèvent à 69 € je ne suis pas du tout d'accord.

Le technicien me propose de me mettre en relation avec le service commercial, un petit geste est possible. Après tout je suis abonné depuis quasi 10 ans chez le même FAI. Ok ! On tente, musique d'attente douce et suave et puis la dame me propose 3 mois d'abonnement gratuit en guise de remise sur les frais de migrations. J'y gagne un peu $29.99 \times 3 = 89.97 \text{ €} - 69 \text{ €} = 20.97 \text{ €}$. Bien, cela me convient après tout ils n'étaient pas obligés et moi non plus, il y a d'autres FAI, mais je l'aime bien celui là.

Je prépare ma box et je valide la commande pour la mini 4k sous android. Moins d'une semaine plus tard, c'est fait. Je reçois la box, je valide l'ip Full Stack et je réinstalle tout le bazar. Bien évidemment j'ai encore changé d'IP, de nouveau : configuration du registrar, dns, cname et tout le toutim. Tiens au passage, ça m'a permis de nettoyer un peu le réseau et le foutoir dans les reverse, les vm, les conf nginx & co. C'est pas du luxe, mais tant que ça fonctionne l'admin réseau est parfois disons un peu... Faignant ^^

Tout est de nouveau fonctionnel et sans frais supplémentaires. Il a tout compris merci Free.

Mais, revenons un instant sur l'histoire de l'ip full stack.

Deux jours avant l'arrivée physique de ma nouvelle box, l'option « obtenir une ip full stack » était déjà disponible dans mon interface. Je la valide donc immédiatement juste pour tester, je reboot ma box. Devinez ?

Et bien évidemment que cela fonctionne ! Par quelle magie la box ne serait-elle pas compatible avec une ip ayant tout les ports attribués ? Et c'est là l'histoire du « je n'ai pas tilté à ce moment »

Je me retrouve dans la configuration idéale, même box, la crystal, ip fixe full stack et débits améliorés grâce à la med.

Sauf que, je n'ai pas eu le choix, il a fallu que je change d'abonnement, de box, que je passe 1 bonne heure en visio et

au téléphone.

Alors interrogeons-nous ? Quel est le but, pourquoi un tel bridage ?

- La disponibilité des IP V4, oui, on le sait c'est la pénurie, la caisse est vide.
- Mais pourquoi ne pas avoir conservé mon ip fixe déjà full stack ?

- La freebox crystal ne serait pas compatible ?

- C'est démontré, ce n'est disons... pas exact.

Ce que je pense, le FAI « économise » ses IP et dès qu'il en a l'occasion en file une en mode mutualisé. Le FAI n'en profiterai pas pour faire migrer les réfractaires plutôt geek sur des abonnements à plus forte value ? Après il est probablement réel que notre très chère Madame Michu se fiche pas mal d'avoir une ip mutualisée, d'ailleurs le sait-elle ? Où bien encore quel impact au quotidien si elle ne fait pas de l'hébergement ?

Cependant je pense que parfois il peut arriver que Mme Michu soit une pure geek, va savoir si son frigo n'est pas connecté et a besoin du port XX pour mettre à jour sa liste de course en live ?

Au final, je ne suis pas mécontent de la med, et un peu de mon FAI qui a fait le nécessaire, surtout, pour que je reste

client.

Mais alors, franchement, pour mon cas, pour mes usages, même si elle est surement bien conçue, la box machin mini super 4k android, nas, tv replay, sans fil, de la mort qui tue j'en avais et j'en ai absolument aucune utilité. CQFD ?